

COMMUNE DE LUCINGES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 10 juin 2025 à 19h30

Le conseil municipal de la commune de Lucinges, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Le Maire, Jean-Luc SOULAT

Elu secrétaire de séance : Jean-Yves BEUCHER

Présents : JL. SOULAT, L. BAUD, A. BAZIN, JY. BEUCHER, C. BURKI, P. CHARRIERE, A. CHICHER, M. CIAMPORCERO-BEAUQUIS, Y. DIEULESAINT, P. GERBAZ (à compter de 20h26), E. JOVILLAIN, JP LEMMO, S. MARTY, I. MAUGET, V. MOUCHET, M. SARTON, D. SIMONEAU.

Absents : Z. DA CONCEICAO pouvoir A. Chicher, P. Gerbaz (jusqu'à 20h25 pouvoir P. SCHELL), C. MASCAGNI pouvoir D. SIMONEAU

Date de convocation du conseil municipal : 04/06/2025

Délibération N° 2025-06-03 : Demande de subventions CDAS et amendes de police – projet de sécurisation RD183/Bellevue

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'afin de renforcer et de formaliser son engagement financier auprès des territoires dans le cadre de la compétence de solidarité territoriale, le conseil départemental a modifié en 2018 son dispositif d'aide aux collectivités en instaurant les Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS) qui ont remplacé le Fonds Départemental pour le Développement des Territoires (FDDT). Les CDAS sont destinés à financer exclusivement des projets d'investissement portés par les communes et intercommunalités.

Suite au vote du budget primitif 2025, il est proposé de retenir pour la 3^{ème} année consécutive l'opération suivante au titre de la subvention 2025 du CDAS :

- Travaux de sécurisation de la route de Bellevue sur la RD 183, dans sa portion comprise entre la route d'Armiaz jusqu'au secteur Mellot – Horizon Milly (tranche ferme) dont le montant total des travaux, études et maîtrise d'oeuvre s'élève à 695.768,91 euros HT.

AIDES attendues	Montant € HT	%	Observations
DEPARTEMENT			
→ CDAS 2025	100.000 €		
→ CDAS 2024 (attribué)	100.000 €		
→ CDAS 2023 (attribué)	50.000 €		
→ Amendes de police			
Total aides publiques	250.000 €	36 %	
AUTOFINANCEMENT			
→ dont Emprunt	200.000,00 €		
→ dont Fonds propres	245.768,91 €		
Total autofinancement	445.768,91 €	64%	
Total	695.768,91 €		

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés (Monsieur Matthieu Sarton votant contre et Madame Viviane Mouchet votant abstention),

Envoyé en préfecture le 16/06/2025

Reçu en préfecture le 17/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 074-217401538-20250610-DEL20250603-DE

- **Approuve** l'opération éligible citée ci-dessus et le budget prévisionnel ;
- **Sollicite** le conseil départemental pour l'attribution d'une subvention d'un montant total de 100.000,00 euros au titre du CDAS 2025 ;
- **Sollicite** le conseil départemental pour une participation financière au titre des amendes de police - programme 2025 ;
- **Autorise** monsieur le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en séance

**Le Secrétaire de Séance,
Jean-Yves BEUCHER**



**Le Maire,
Jean-Luc SOULAT**

